COP FORMATION
conseils & prévention

Informations & Programme

Obligations Règlementaires

L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations (Travaux ou intervention) sur des installations électriques ou dans leur voisinage.
Elle nécessite une formation au préalable, selon les recommandations de la norme NFC 18-510/A2.

Objectifs

- Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques en suivant la recommandation NFC 18-510/A2.
- Remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement de matériel sur un circuit en attente et le réarmement de dispositifs de protection.

Pré requis

Pas de prérequis.

Nombre de personnes

4 personnes minimum 10 personnes maximum.

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique.

Public

Toute personne réalisant des manœuvres d'exploitation électrique tel que remplacement de l'existant.

Durée

Recyclage obligatoire tous les 3 ans durée 10 heures soit 1,5 jour.

Evaluation

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et pratique.
Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires.

Certificat

Attestation de formation.
Tableau récapitulatif sur les formations réalisées.
Préparation du titre d'habilitation vierge ou rempli.

Documentation

Un livret de formation habilitation électrique personnel non-électricien sera remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation sur armoire pédagogique, divers outillages.
- Présentation de matériel et EPI.
- Etude de cas.

Programme

Méthode :

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques sur ordinateur et vidéoprojecteur. Les exercices seront orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, l'analyse préalable à l'intervention, la mise hors service d'un équipement, la manœuvre d'exploitation, manipuler un disjoncteur ou des équipements électrique sécurisés ou non.

Courant électrique et notions élémentaires :

- Connaissances générales.
- Analyse des risques, les mesures de prévention.
- Les grandeurs électriques.
- Différentes façons de s'électriser.
- Les effets du courant sur le corps humain.
- Les conditions du risque électrique.
- Matériel de protection individuel (EPI) et collectif (EPC).

Effectuer des travaux d'ordre non électrique en toute sécurité :

- Les zones d'intervention.
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre.
- Les équipements de protection : identification, équipements, signalisation, vérification.
- Les règles de sécurité suivant la norme NFC 18510.

Appareillage électrique BT HT :

- Différents appareillages BT.
- Différents appareillages HT.
- Fonction séparation, protection de commande.

Application lors des travaux électriques :

- Procédure de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées.
- Les risques spécifiques aux intervention BT.
- Préparer et réaliser une intervention élémentaire de remplacement.
- Rédaction des documents.
- Respecter les consignes du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie :

- Accidents d'origine électrique.
- Incendie sur les ouvrages électrique.

Exercices pratiques :

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.